

Tranchet d'Hastedon

Considérations générales sur les tranchets

par H. ANGELROTH

Le tranchet d'Hastedon, objet de cette communication, fut trouvé en surface et fit partie de la collection Castin. Il est de petites dimensions : 51 mm de longueur, 30 mm de largeur et 14 mm d'épaisseur. Sa matière première est le silex, revêtu d'une forte patine presque blanche, analogue à celle de la plupart des pièces de la station. Il a été taillé assez grossièrement sur ses deux faces; la présence de cortex sur chacune de celles-ci prouve qu'il provient d'un rognon très mince.

Cet outil, dessiné en grandeur naturelle (fig. 1) est assez intéressant car les tranchets sont rares à Hastedon; en outre, son arête est due à l'intersection de deux biseaux, de grandeur différente, formant chacun un angle égal avec le grand axe de la pièce, vue en coupe longitudinale.

Il s'agit d'un tranchet biface à biseau double et non d'un double tranchet; cette dernière appellation doit désigner les instruments de forme quadrangulaire, à deux arêtes vives opposées.

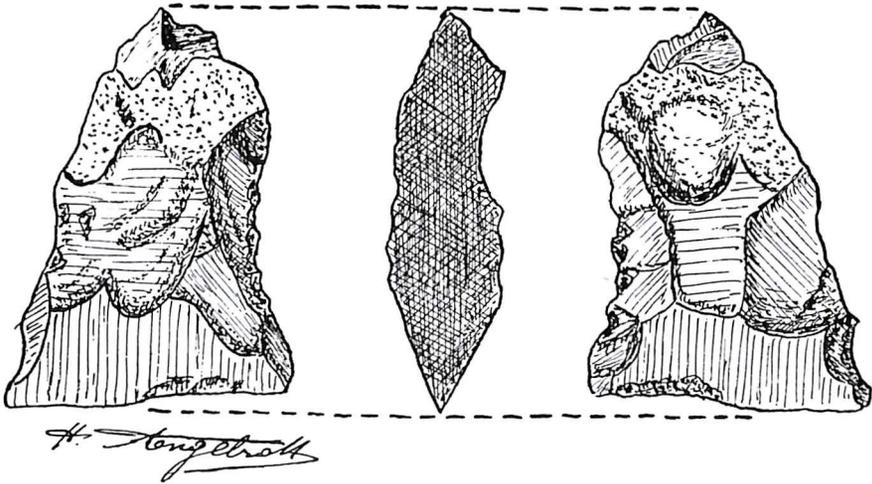


Fig. 1. — Echelle 1/1.

Ces doubles tranchets sont rares. Dans leur étude sur « La Station néolithique de Sainte-Gertrude » parue dans les numéros 9 et 10 de la Revue Anthropologique de 1923, MM. Hamal-Nandrin et Servais donnent le dessin d'une pièce (page 39, fig. 28-1) qui leur « paraît être un double tranchet », mesurant 66 mm sur 32 mm et possédant deux biseaux opposés dont l'un est plus caractéristique que l'autre.

Dernièrement, M. Verheyleweghen m'a montré, dans sa riche collection, un double tranchet, de Spiennes, taillé d'une manière assez rudimentaire.

Ces tranchets sont du même type qu'un autre, également double, provenant aussi de Spiennes, à deux arêtes bien nettes, dessiné à l'échelle $2/3$, de face et en coupe longitudinale (fig. 2). Il ne s'agit pas d'un fragment de hache taillée dont les bords auraient l'apparence de biseaux; la pièce est complète, retouchée sur tout son pourtour; l'emplacement de son conchoïde, visible sur la face d'éclatement, est indiqué sur le dessin de la coupe.

Etant donné la rareté des outils de ce genre, je crois opportun de donner le dessin, à l'échelle $2/3$, d'un quatrième double tranchet, de même provenance, qui m'a été offert par mon ami, le Docteur F. De Block, membre de notre Société. Le dessin (fig. 2bis) de cet instrument peut laisser supposer que ses arêtes proviennent de la rencontre de deux biseaux; il n'en est rien : la face d'éclatement ne porte que quelques retouches mais présente fortuitement une double inclinaison.

Avant d'aller plus loin, il paraît utile de définir exactement certains termes.

Les outils ayant deux parties actives similaires, souvent opposées, sont dits doubles; par exemple double burin et double grattoir. La dénomination double tranchet convient donc bien aux exemplaires à deux arêtes vives.

L'appellation « tranchet à biseau double » est-elle bien juste pour désigner les pièces du genre de celle d'Hastedon, dont deux biseaux se rejoignant déterminent l'arête unique ?

Le Professeur Nougier écrit : « Le tranchet est un biseau à arête » vive que l'on a isolé, par des enlèvements à droite et à gauche pour » en faire un outil. Il est généralement de forme triangulaire ou trapé- » zoïdale. Le coup de tranchet n'est qu'un moyen de ravivage... Le » biseau est constitué aussi par la face d'éclatement d'une part et un coup » de tranchet donné sur l'autre face. C'est — assez improprement d'ail- » leurs — le tranchet uniface. Si le biseau résulte de deux coups de per- » cussion donnés en sens inverse sur chacune des deux faces de l'outil, » c'est le tranchet biface » (1).

(1) R.L. NOUGIER : Les Civilisations campgniennes en Europe Occidentale, page 43 (Editeur : Ch. Monnoyer, Le Mans, 1950).

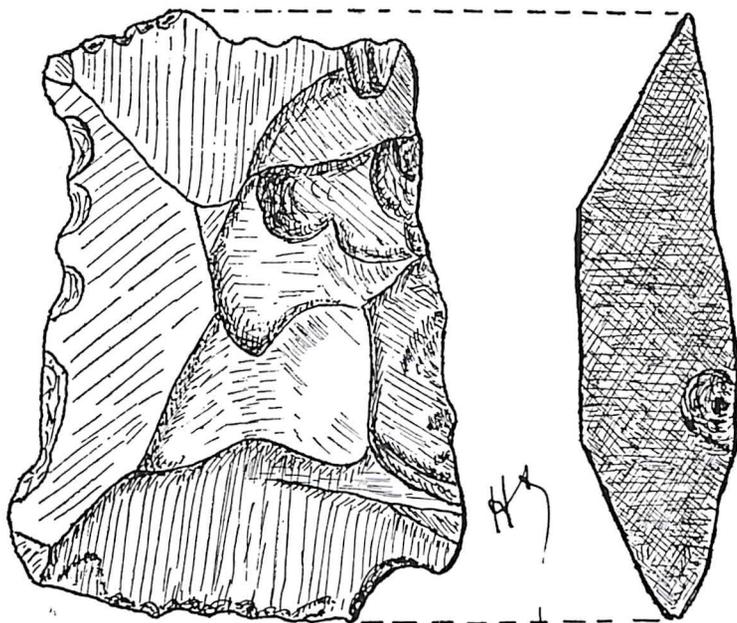


Fig. 2. — Echelle 2/3.

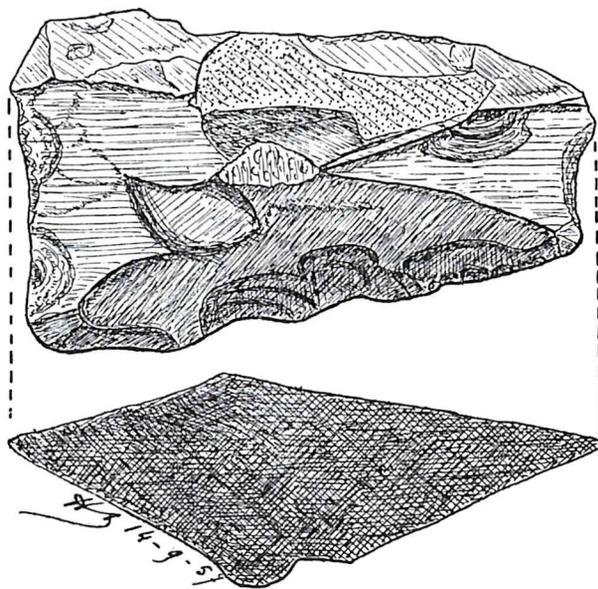


Fig. 2 bis. — Echelle 2/3.

D'après le Professeur Nougier, le tranchet d'Hastedon serait donc biface parce qu'il possède deux biseaux se rejoignant; en réalité — et à mon sens — ce tranchet est biface, non pas à cause de cette particularité, mais tout simplement parce qu'il est taillé sur ses deux faces.

Je ne puis admettre les définitions du Professeur Nougier, car, en premier lieu, elles créent une confusion entre les mots biseau et arête. En effet, un biseau est un bord taillé obliquement par rapport à une autre surface déterminée : c'est donc un plan. C'est l'arête — ligne d'intersection de deux plans — (et non le biseau) qui résulte de la rencontre de deux biseaux, ou d'un seul, soit avec la face d'éclatement, restée intacte, soit avec la face taillée, terminée par un plan plat. En second lieu le mot biface est employé d'une manière déféctueuse; il va de soi qu'un biface est taillé sur les deux faces. Or, il existe des tranchets taillés sur les deux faces, ne possédant cependant qu'un seul biseau : j'en possède un exemplaire provenant de Spiennes.

Il existe des tranchets bifaces à biseau double, comme celui d'Hastedon et un autre, de Ryckholt Sainte-Gertrude, faisant partie de ma collection.

MM. Hamal et Servais distinguent parfaitement les tranchets monofaces des bifaces et ceux à biseau simple de ceux à biseau double; ils n'ont jamais confondu les termes biseau et arête et écrivent que le tranchet campignien « présente un biseau à arête vive qui constitue la partie agissante de l'outil » (2).

Après cette digression, je crois que mon tranchet d'Hastedon mérite bien d'être dit à biseau double. L'intersection de ses deux plans obliques engendre un angle dièdre de 63 à 65°, l'arête porte du côté droit du plus grand biseau quelques légères ébréchures (3), plus accentuées sur l'autre côté de la pièce. Cet outil, assez délicat, n'a pu servir qu'à de légers travaux. Les tranchets du Précampignien des environs d'Aubel (province de Liège) et ceux de Spiennes sont ordinairement plus grands et plus robustes. Je possède six tranchets de Strépy (Hainaut), qui bien qu'assez petits — leur longueur est comprise entre 70 et 55 mm — sont plus épais et plus solides que celui d'Hastedon.

Cette dernière station a donné un certain nombre de haches et hachettes polies, de pointes de flèches triangulaires, pédonculées ou non,

(2) Musée archéologique liégeois. Catalogue sommaire de la Section préhistorique, pp. 22 et 23.

(3) Ce mot n'existe pas dans le dictionnaire mais devrait pouvoir entrer dans le vocabulaire des préhistoriens.

des armatures de javelot; son matériel est léger et n'a certainement pas une origine campignienne.

Le Tranchet est un outil de forme triangulaire ou quadrilatérale à arête vive résultant de la rencontre d'un biseau avec l'une des faces ou de la rencontre de deux biseaux. Lorsque le tranchet possède deux arêtes opposées, engendrées par l'un de ces procédés, il est double.

L'arête est la partie active de l'outil; pour qu'elle existe, il faut nécessairement un biseau : sans celui-ci, pas de tranchet !

L'angle dièdre du tranchet, formé par l'intersection de deux plans, non retouchés, a une importance capitale; pour que cet angle puisse être convenablement examiné et mesuré, l'outil doit être dessiné en coupe longitudinale.

En prenant comme point de départ les tranchets ordinaires et en étudiant les différentes combinaisons données par la rencontre des biseaux entre eux ou avec les faces des outils, je suis arrivé à établir neuf types différents.

La figure 3 donne la coupe schématique de ces neuf types; la face d'éclatement, située à gauche, est représentée par une ligne droite et l'autre, taillée, terminée par un plan plat, par une ligne sinueuse.

J'ai donc :

1. Tranchet simple à biseau unique dont l'arête est formée par la rencontre de la face d'éclatement avec un biseau.

2. Tranchet simple à biseau unique dont l'arête est formée par la rencontre d'un biseau avec la face taillée, terminée par un plan plat plus ou moins étendu.

3. Tranchet simple, à biseau double dont l'arête résulte de la rencontre de deux biseaux dont l'un est oblique par rapport à la face d'éclatement et l'autre oblique par rapport à la face taillée.

4. Tranchet double dont les deux arêtes résultent de la rencontre d'un biseau avec la face d'éclatement.

5. Tranchet double dont les deux arêtes résultent de la rencontre d'un biseau avec la face taillée, terminée comme indiquée au n° 2.

6. Tranchet double dont l'une des deux arêtes résulte de la rencontre d'un biseau avec la face d'éclatement et dont l'autre résulte de la rencontre d'un biseau avec la face taillée terminée comme indiquée au n° 2 ; l'outil est ainsi alterne.

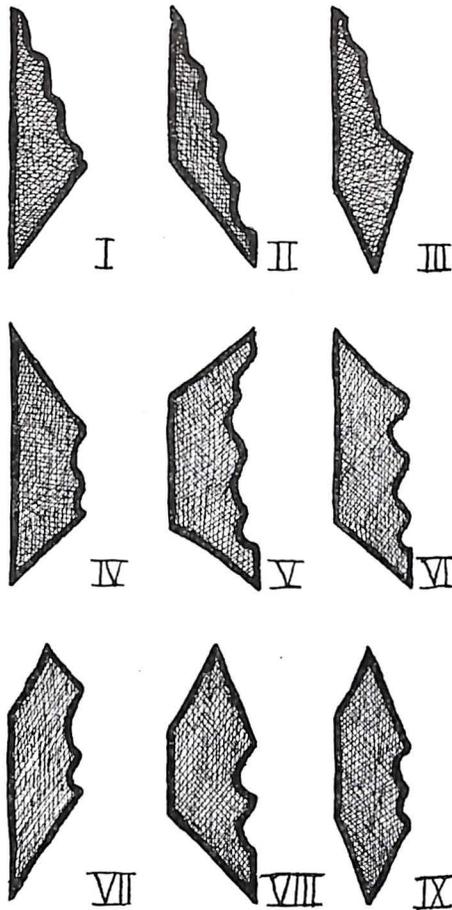


Fig. 3. — Coupe schématique des neuf types de tranchets.

7. Tranchet double dont une arête est formée par la rencontre de deux biseaux et l'autre par la rencontre d'un biseau avec la face d'éclatement.

8. Tranchet double dont une arête est formée par la rencontre de deux biseaux et l'autre par la rencontre d'un biseau avec la face taillée terminée comme indiquée au n° 2.

9. Tranchet double dont les deux arêtes sont formées par la rencontre de deux biseaux.

Dans tous ces types, les biseaux peuvent être d'une seule venue ou résulter de retouches situées le long de l'arête; dans ce dernier cas, ils sont généralement courts.

Théoriquement, toutes ces sortes de tranchets peuvent exister : les Néolithiques étaient assez habiles pour donner leur coup de tranchet, déterminant le ou les biseaux, soit sur la face taillée, soit sur la face d'éclatement, soit encore sur les deux faces : l'existence des biseaux doubles — assez nombreux — le prouve.

Pratiquement, les types I et III sont les plus fréquents; le type IV est rare. La forme VI existe mais je n'en connais qu'un seul exemplaire se trouvant au Musée de Mons.

A mon avis, toutes les particularités des tranchets ne concernant pas les angles dièdres, ou la surface des plans dont ils dérivent, ne sont qu'accessoires, secondaires et n'ont guère d'importance. Il importe peu que ces outils soient triangulaires, trapézoïdaux, mono- ou bifaces, que leur tranchant ait ou non des retouches d'avivage, que leurs bords latéraux portent ou non des retouches d'accomodation; le facteur dominant reste l'angle dièdre.

D'ailleurs, rien n'est plus facile que d'identifier un tranchet donné. Par exemple : Tranchet à biseau simple (ou double), monoface (ou biface), ayant ou non des retouches d'avivage sur un ou deux plans formant l'arête, avec (ou sans) retouches latérales d'accomodation, angle ou angles dièdres mesurant x degrés; pour compléter, les trois dimensions peuvent être données.

Depuis longtemps déjà, l'on savait que le tranchet classique et de facture assez grossière est l'ancêtre de la hache.

Ce fait vient d'être confirmé par notre collègue M. Verheyleweghen, qui a mené à bonne fin ses travaux à Spiennes, dont les résultats ont été exposés à cette tribune.

Les ateliers des talus qui bordent la Trouille, plus primitifs que ceux du plateau, ont livré à M. Verheyleweghen un matériel dans lequel les tranchets sont d'abord plus abondants que les haches; la proportion de celles-ci augmente progressivement au détriment du tranchet qui, pratiquement, finit par disparaître.

Dans leur communication du 25 mars 1957, intitulée « Le Hache-reau ou de la nécessité de désigner par un terme propre l'outil de morphologie intermédiaire entre le Tranchet et la Hache », MM. Verheyleweghen et De Becker expliquent le passage du tranchet à la hache, passage qui devient une certitude. La Société préhistorique française, informée, n'hésite pas à déclarer qu'il s'agit là d'une importante découverte (voir son bulletin de 1957; nos 1-2, page 67).

Le tranchet, ancêtre de la hache, est également proche du ciseau, long et étroit à bords parallèles et à extrémité parfois biseautée, comme celle du pic.

Les armatures de flèche à tranchant transversal sont parfois appelées petits tranchets ou microtranchets; cette dénomination me paraît inexacte : le véritable tranchet est avant tout un outil et non une arme de jet.

Dans certains sites préhistoriques, l'on découvre parfois des pierres à fusil qu'il faut se garder de confondre avec de minuscules tranchets; ces trouvailles n'ont rien d'étonnant : certains lieux ont été des positions stratégiques dès l'âge néolithique et ont gardé leur importance jusqu'aujourd'hui. Il faut également considérer que, durant les temps modernes, des tailleurs de pierres à fusil ont pu s'installer sur l'emplacement d'anciens ateliers néolithiques.

Je termine en remerciant sincèrement Monsieur et Madame Verhey-leweghen et Monsieur le Docteur De Block de l'aide très efficace qu'ils m'ont apportée pour la rédaction de cette communication.

Le 5 octobre 1957.